

Dannemarie

MAG

SEPTEMBRE
2021

 dannemarie.fr

 Ville de Dannemarie

Dämmerkircher Blättle



*Ville de
Dannemarie*



CULTURE

La reprise
des programmes

EVENEMENT

Ouverture de
la maison de santé

**JOURNÉE
CITOYENNE**

Première édition

EDITO



L'été a été riche en occasions de retrouver la convivialité d'un événement festif : fête de la musique par l'association du Foyer de la culture, marche populaire de l'Orchestre d'Harmonie de Dannemarie, fête des lumières organisé par le Relais des associations et la ville.

Le mois de juillet a vu l'ouverture de la nouvelle maison de santé rue de Bâle, projet mené à bien en un temps record, avec un budget maîtrisé et des aides de la CEA, de la Région et de l'Etat. Grâce à la mobilisation de vos élus et des services de la ville, cette réalisation vitale au service de la santé des habitants de Dannemarie et des villages alentours a pu voir le jour. Nous restons mobilisés pour attirer de nouveaux médecins afin de renforcer la couverture médicale de notre secteur.

Voici venir la rentrée et une reprise de la vie culturelle et associative que nous espérons et soutenons. L'agenda de septembre est chargé avec l'hommage tant attendu au Dr Gilet, la traditionnelle fête des rues, l'inauguration du Mémorial de Haute-Alsace pour les journées du patrimoine. Le programme Petites Villes de Demain démarrera également dans les prochaines semaines à travers la signature d'une convention avec la Communauté de communes Sud Alsace-Largue et un programme de soutien au commerce et d'amélioration de l'habitat pour les 5 ans à venir.

Cet automne sera placé sous le signe de l'engagement citoyen. La première journée citoyenne de la ville de Dannemarie est prévue le samedi 25 septembre avec un repas convivial et de nombreux ateliers : ramassage des déchets, désherbage, réfection du mur du jardin du presbytère, peintures et autres menus travaux. En octobre, la municipalité prévoit de renouer enfin avec les réunions de quartiers afin recueillir vos avis et suggestions : une bonne manière de rester à l'écoute de la population et d'améliorer votre vie quotidienne.

Très bonne rentrée à vous !

Pour l'équipe,
Votre Maire, Alexandre BERTETT

AGENDA

03/09/2021

Cinéma au Foyer de la culture

04/09/2021

Hommage au Dr Gilet au Foyer de la culture

07 au 12/09/2021

Opération brioches - ADAPEI Papillons Blancs

10/09/2021

Cinéma au Foyer de la culture

12/09/2021

Fête des rues et marché aux puces

17/09/2021

Cinéma au Foyer de la culture

18/09/2021

Inauguration de l'œuvre Stuwa à la gare

18 & 19/09/2021

Gala de danse de salon MJC Dannemarie au Foyer

19/09/2021

Inauguration du Mémorial de Haute-Alsace

24/09/2021

Cinéma au Foyer de la culture

25/09/2021

Journée citoyenne

01/10/2021

Cinéma au Foyer de la culture

01/10/2021

Election complémentaire du Conseil Municipal des Enfants

08/10/2021

Cinéma au Foyer de la culture

15/10/2021

Cinéma au Foyer de la culture

16/10/2021

Concert de Virginie Schaeffer au Foyer de la Culture

22/10/2021

Cinéma au Foyer de la culture

29/10/2021

Cinéma au Foyer de la culture

05/11/2021

Cinéma au Foyer de la culture

07/11/2021

Repas paroissial à la salle polyvalente

12/11/2021

Cinéma au Foyer de la culture

19/11/2021

Cinéma au Foyer de la culture

20/11/2021

Troupe du Quiproquo au Foyer de la culture

26/11/2021

Cinéma au Foyer de la culture

27/11/2021

Compagnie KKStrof au Foyer de la culture

SAISON CULTURELLE 2021-2022
AU FOYER DE LA CULTURE

Quelle déception de n'avoir pu vous accueillir que 3 mois lors de la dernière saison. Tant de moments à espérer une réouverture pour pouvoir se retrouver tous ensemble. Cette saison sera la bonne ! De nombreux groupes de musique, de nombreuses troupes de théâtre n'ont pu travailler ensemble au cours de ces derniers mois mais ils seront fin prêts le moment venu !

Une grande partie de la programmation de la saison dernière est reconduite à commencer par **Virginie Schaeffer** qui se produira le 16 octobre pour enchanter la salle. **Les troupes de théâtre du Quiproquo et KKStrof** monteront sur les planches en novembre avant le **spectacle jeune public des frères Lindecker** *L'extraordinaire cabinet de curiosités de Monsieur Fulcanelli*, prévu juste avant Noël. **Les Chum's et la Camelote** animeront le printemps de même que le **spectacle de l'association « Accueil des enfants de Tchernobyl »**.

Les associations dannemariennes seront toujours bien représentées avec les traditionnels **galas de danse** ou la **section théâtre de la MJC** ou bien encore les **concerts de l'OHD**.

La **fête de la musique** aura lieu sur le parvis du Foyer le 21 juin après 3 ans d'absence.

Bien sûr, le **cinéma** continuera d'être mis à l'honneur tous les vendredis à 20h30 avec une programmation qui s'annonce d'ores et déjà riche en films de qualité !

Bonne saison culturelle à tous !



INFOS ET RESERVATIONS

foyerdelaculture.fr
+ Foyer de la culture

PROJET STUWA



Pour la première fois, Dannemarie participe au programme STUWA, ayant pour objectif de développer l'art contemporain dans les territoires ruraux. Créé en 2015 par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays du Sundgau, ce projet a

déjà permis la réalisation d'une vingtaine d'œuvres, permanentes ou temporaires, sur ce territoire. En plus d'une visée culturelle, tous les artistes s'engagent dans une démarche éco-responsable dans leurs travaux. Ainsi, le parking de la gare, à côté de la médiathèque, sera doté d'une structure uniquement réalisée à partir de matériaux de récupération avec comme base, l'avant d'un bus retiré du service. Avec le concours des ouvriers communaux, les 2 artistes Matt Mahlen et Daniel Depoutot ont créé un petit lieu de rencontre sur les thèmes de la mobilité et de la protection de l'environnement. L'inauguration est prévue le samedi 18 septembre à la gare à partir de 8h45. Vous pourrez aussi découvrir au cours de la même matinée une autre œuvre de ce programme à Ferrette.

MÉDIATHÈQUE - LUDOTHÈQUE

Pour davantage de praticité pour les personnes vous accueillant et les usagers, un nouveau logiciel de gestion a été installé durant l'été et le site Internet a été retouché.

→ mediatheque.dannemarie.fr

De plus, le catalogue proposé va s'étoffer prochainement avec une nouvelle catégorie de produits : les **jeux de société**. Mais pour créer ce nouvel espace ludothèque, nous avons besoin de votre aide : si vous possédez des jeux (en bon état et complets) dont vous n'avez plus l'utilité, n'hésitez pas à les déposer en mairie ou à la médiathèque pour qu'ils puissent ensuite profiter au plus grand nombre ! Merci d'avance pour votre participation.

Depuis la rentrée, la médiathèque a repris ses horaires d'ouverture habituels (*voir encart ci-dessous*).

HORAIRES
D'OUVERTURE
MEDIATHEQUE

Mardi : 15h à 18h
Mercredi : 10h à 18h
Jeudi : 15h à 18h
Vendredi : 15h à 18h30
Samedi : 9h à 12h

La maison de santé

La maison de santé a pu ouvrir ses portes le mardi 4 juillet avec l'installation des Dr Damais et Dr Eygasier dans leurs nouveaux locaux.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que l'inauguration du bâtiment a eu lieu le 10 juillet dernier.

Nous félicitons les services techniques de la mairie pour avoir réalisé un travail colossal de rénovation et de restructuration des locaux de l'ancienne trésorerie rue de Bâle ainsi que les bénévoles qui les ont aidés dans les travaux de finition.

4 bureaux de consultation ont été créés ainsi que 2 salles d'attente, un accueil spacieux pour les secrétaires qui se sont rapidement appropriés les lieux et une salle de réunion, indispensable à l'exercice coordonné d'une maison de santé.

Celle-ci est donc prête à accueillir de nouveaux professionnels de santé qui viendront soutenir et renforcer l'activité des médecins généralistes.

Vous souhaitez vous installer dans cette nouvelle maison de santé ?

Vous pouvez contacter
 • les médecins : 03 89 25 07 77
 • la mairie : 03 89 25 00 13

Encore bravo à nos agents pour leur implication dans ce beau projet qui a pu se concrétiser en à peine 6 mois !



ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La prochaine élection du conseil municipal des enfants aura lieu à la prochaine rentrée scolaire au sein de l'école primaire.

Tout élève de CM1 peut déposer sa candidature jusqu'au vendredi 17 septembre 2021.

La campagne électorale se déroulera du 20 au 30 septembre 2021 avec la présentation du projet aux autres élèves électeurs.

L'élection aura lieu le vendredi 1^{er} octobre et le résultat sera proclamé dans la foulée

Rappel : le CME sera composé de 7 membres (3 élus de CM1 et 4 élus de CM2).

ENVIRONNEMENT

Des travaux se dérouleront dans les prochaines semaines dans plusieurs points de la ville afin d'y apporter davantage de couvert végétal, de verdure, de fraîcheur et de convivialité.

Le cimetière accueillera ainsi la phase 2 de sa végétalisation. Après la phase de test au printemps dernier, la végétalisation sera étendue à la moitié du cimetière délimitée par l'allée centrale et la nécropole militaire. L'autre moitié sera concernée par la phase 3 des travaux, l'an prochain.

Les deux massifs qui longent l'église de part et d'autre, actuellement très minéralisés, seront déparés. Des plantes couvre-sol ainsi que des vivaces les remplaceront, de quoi parer de verdure les flancs de l'église.

L'aire de jeux va être sécurisée par la pose d'une barrière. La fontaine sera mise en eau. L'aire gravillonnée sera enherbée avec la création d'un terrain de pétanque.

Tout cela permettra de recréer un espace de fraîcheur, de convivialité et de flânerie au cœur d'une des grandes places de notre ville.



Neuf arbres seront également plantés à divers endroits de la place afin d'apporter, d'ici quelques années, une ombre bienvenue en période estivale.

Ces travaux occasionneront, quelques semaines durant, une certaine gêne pour les riverains, notamment en termes de stationnement.

LE MÉMORIAL DE HAUTE-ALSACE JOUE LES PROLONGATIONS !

Après un nouveau report de son ouverture lié à divers délais administratifs, le Mémorial de Haute-Alsace se prépare cette fois à ouvrir pour de bon.

L'aménagement des dernières vitrines, la mise en place de la signalétique intérieure et extérieure, l'installation d'une borne de recharge vélo et la réfection des aires d'accueil extérieures du musée ont permis d'apporter les dernières touches en vue de l'accueil des premiers visiteurs du Mémorial.

En partenariat avec de nombreux musées et associations, le Mémorial vous proposera dès son ouverture et jusqu'à la fin de l'année **des animations originales et des objets inédits.**

L'inauguration du musée, qui aura lieu le 19 septembre 2021 à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, permettra de revenir sur l'importance de ce chantier pour la Commune de Dannemarie et sa contribution touristique et patrimoniale à l'échelle du Sundgau.

L'accueil des groupes scolaires du CP à la terminale à partir de l'automne 2021-2022 est également l'un des objectifs estivaux principaux du musée, qui proposera des visites à la fois liées aux programmes scolaires et transversales, le tout conçu de la manière la plus ludique et interactive possible.

Enfin, pour les petits comme les grands, **expositions, visites guidées et animations** en tout genre vous attendent très prochainement au Mémorial de Haute-Alsace !



NOUVEAU COMMERCE

Horse M'équipe

Venez retrouver Mégane HUMBERT dans son nouveau magasin d'équitation.

Un large choix, une boutique de proximité, les conseils avisés et expérimentés de Mégane et Roxanne, un dépôt-vente : vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin, que vous soyez cavalier confirmé ou débutant !

44B rue de Bâle / 03 89 88 28 08

Horse M'équipe



INFO C.C.A.S.

PERMANENCE

JEUDI APRÈS-MIDI DE 15H À 17H

(nouvel horaire)

VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS
 en appelant la mairie ou en envoyant un mail à mairie@dannemarie.fr

COMMISSION

UNE COMMISSION SOCIALE SE RÉUNIRA DANS LES PROCHAINES SEMAINES : N'HÉSITÉZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS SUGGESTIONS QUI POURRONT ÊTRE SOUMISES ET DISCUTÉES LORS DE CETTE RÉUNION.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (AVRIL A JUILLET 2021)

CM du 07/04/2021

- Adoption du budget primitif principal qui s'équilibre à 2 571 174,02€ en fonctionnement et 2 496 836,57€ en investissement.
- Approbation de l'augmentation de la taxe foncière (bâti) : le taux passe de 24,45€% à 34,96%.
- Vote des subventions institutionnelles (Centre Communal d'Action Sociale, Ecoles, Fabrique de l'église) pour un montant total de 29 660€.
- Adoption du budget primitif de l'eau qui s'équilibre à 81 429,80€ en fonctionnement et 139 709,72€ en investissement.
- Approbation de l'augmentation du prix de l'eau (part communale) de 0,03€.
Nouveau prix de la part communale : 0,4794€ / m³
- Limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur le bâti en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation à hauteur de 40%.
- Vote du plan de financement et de la participation des communes de Gommersdorf et Wolfersdorf à la végétalisation du cimetière. L'opération est estimée à 11 029,36€ HT pour les tranches 1 et 2, avec un reste à charge de 8 319,45€ HT pour la ville de Dannemarie.
- Approbation du projet et plan de financement du rucher pédagogique à hauteur de 1670,65€ HT, dont une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 60%.
- Vote du plan de financement de l'équipement informatique destiné à l'école élémentaire à hauteur de 12 371€, dont 70% de subvention de l'Etat.
- Approbation de la convention pour la mise à disposition d'une plateforme de billetterie sur Internet avec la société Patrivia pour la Mémorial de Haute-Alsace.
- Approbation de la convention de réalisation d'une maquette du viaduc avec l'Ecole d'architecture de Strasbourg.
- Vote de l'avenant à la convention pour l'instruction des demandes d'urbanisme avec le Pays du Sundgau augmentant de 10% les tarifs.
- Adoption de la modification simplifiée N°2 du Plan Local d'Urbanisme.

La modification supprime le seuil de 15 mètres de profondeur au-delà duquel une construction peut être implantée sur limite séparative en zone UC. Elle permet également d'implanter les clôtures soit à l'alignement des voies en bordure de domaine public, soit en retrait.

En secteur AUa, la surface minimale pour un projet d'aménagement passe à 35 ares.

Mise en compatibilité de la destination du secteur UCb avec l'implantation du mémorial.

Remplacement des mentions de « Surface Hors Œuvre Nette » par « surface de plancher ».

Suppression de l'emplacement réservé N°II destiné à la déviation de la RD419, projet abandonné en 2016.

- Conclusion d'un bail à ferme avec le GAEC Messerlin
- Désignation d'un membre du conseil municipal pour délégation de signature dans le cadre d'une déclaration d'intention d'aliéner pour laquelle le maire est intéressé.

CM du 15/06/2021

- Validation du passage anticipé à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 et au compte financier unique (CFU) en 2023 sur l'exercice 2022.
- Vote du projet et du plan de financement de défibrillateurs à la médiathèque et au mémorial à hauteur de 3940€ HT, dont 50% de subvention d'Etat via la DETR.
- Approbation de la convention de diagnostic énergétique de 10 bâtiments communaux avec Alter Alsace Energie pour 14 625€ sur trois ans.
- Adoption du rapport d'activité 2020 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.
- Nomination des membres de la commission de Délégation de Service Public : Marie-Laure DZIURDZI, Eric DION et Paul MUMBACH comme titulaires, Catherine GRETER, Nicolas HOLLEVILLE et Laurette LENA comme suppléants.
- Nomination d'un membre suppléant de la commission de contrôle des listes électorales : Kévin BENNATO.
- Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de communes Sud Alsace-Largue.
- Approbation du transfert de la compétence « organisation des mobilités » à la Communauté de communes Sud Alsace-largue.
- Avis défavorable sur le Plan de Gestion des Risques Inondation du district Rhin.
- Adoption d'une motion demandant le déstockage immédiat et total des déchets enfouis à Stocamine au nom du principe de précaution.
- Adoption d'une motion relative au projet de réorganisation d'EDF baptisé HERCULE.
- Opposition au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté de communes Sud Alsace-Largue.
- Retrait de la délibération concluant un bail à ferme avec le GAEC Messerlin.

CM du 20/07/2021

- Adoption du projet et plan de financement de la végétalisation et du réaménagement de la place de la 5ème DB à hauteur de 3500€ HT dont 60% de subvention par le biais du GERPLAN.
- Adoption du projet et plan de financement de la végétalisation des abords de l'église à hauteur de 2913,68€ HT, dont 60% de subvention par le biais du GERPLAN.
- Création d'un poste d'agent comptable à temps complet (modification du grade du poste existant dans le cadre d'un recrutement en cours).
- Approbation de la convention de prestation d'accompagnement psychologique téléphonique des agents communaux pour 184€ HT par an.
- Adoption du rapport annuel 2020 du délégataire du service de l'eau (Véolia).
- Adoption de la convention de mise à disposition d'objets pour la tranchée pédagogique du Mémorial de Haute-Alsace avec M. et Mme Sontag.
- Adoption de la convention de dépôt d'un objet pour la Mémorial de Haute-Alsace avec le Mémorial du Linge.
- Adoption de la convention de mise à disposition

d'une scanette pour le Mémorial de Haute-Alsace avec la Société Patrivia.

- Approbation des contrats de dépôt-vente pour la boutique du Mémorial de Haute-Alsace.
- Vote d'une motion d'opposition à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) dérogatoire.
- Vote d'une motion en faveur de la modification des conditions de création de communes nouvelles.
- Approbation de la convention de rétrocession de voirie pour le lotissement « Porte d'Alsace » (rue de la Frégate).
- Dénomination d'une future voie communale : Rue Henri Steck
- Dénomination d'une future voie communale : Rue Marthe Wetzel

VOS DÉLÉGUÉS DE QUARTIERS

Quartier Marina Village seniors

Evelyne LAKOMIAK

Allée du Phare - Allée de la Goélette - Allée de la Corvette
Rue de la Caravelle - Rue de la Frégate - Rue du Canal
Rue des Bateliers

Quartier Adelberg

Céline BOYER et Hugues DEMICHEL

Rue des Roses - Rue des Bleuets - Rue des Capucines
Rue des Jonquilles - Rue des Coquelicots

Quartier Belfort

Sylvain THEVENOT

Rue de Belfort

Quartier Largue Stade

Kévin BENNATO

Rue de la Largue - Rue du Stade - Rue du Viaduc
Rue des Primevères

Quartier Gare

Dominique THIEBAUX

Rue de l'Hôpital - Rue de la Gare - Rue Henri Dunant
Rue des Gymnastes

Quartier 5ème DB

Nicolas HOLLEVILLE

Rue des Tilleuls - Rue de la Breita - Place de la 5ème DB
Rue de Fulleren - Rue André Malraux - Impasse Mozart

Quartier Perce-Neige

Céline BOILLAT

Rue du Muguet - Rue des Perce-Neige

Quartier Bassin

Marion SCHNOEBELEN

Rue du Bassin - Rue du 27 novembre - Rue des Lilas
Rue des Champs - Rue des Prés
Impasse de la Forêt Noire - Rue des Vosges

Quartier Eglise

Frédéric PFIRSCH

Rue du Marché - Place Thiébaud Héning - Rue de Bâle

Quartier Hôtel de ville

Catherine GRETER

Rue Neuve - Rue de la Petite Fontaine
Place de l'Hôtel de Ville - Rue St Léonard

Quartier Cernay

Eric DION

Rue de Cernay - Rue des Fleurs - Impasse Chopin

Quartier Foyer

Clara GRIMONT

Rue des Jardins - Rue des Vergers - Rue de Bâle

Quartier Ecole

Marie-Laure DZIURDZI

Rue de la BAL - Rue des Ecoles - Allée Sirlin

Quartier Delle

Dominique BRANCART

Rue de Delle - Rue du Réservoir

STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Nombre de foyers utilisent des lingettes désinfectantes pour le ménage et le nettoyage des surfaces. Du fait de la pandémie liée à la COVID-19, l'usage des lingettes s'est intensifié et est devenu d'usage courant.

Même si certains emballages indiquent qu'elles sont « biodégradables », les lingettes n'ont pas le temps de se dégrader pendant leur parcours dans le réseau public d'assainissement. Elles sont de ce fait à l'origine de nombreuses interventions du service assainissement de la CCSAL.



L'accumulation de lingettes provoque en effet des dysfonctionnements parmi lesquels :

- L'obstruction de votre propre branchement d'assainissement**, à l'origine de problèmes d'odeurs, et de possibles débordements d'eaux usées dans votre propriété ;
- Des dépôts et bouchons qui se forment dans le réseau public** et perturbent le bon écoulement des eaux usées avec de possibles risques de débordements sur domaine public ;
- Le bouchage des pompes des postes de reffoulement** ; les pompes s'arrêtent de fonctionner si bien que les eaux usées peuvent déborder par trop-plein sur le domaine public ou le plus souvent dans le milieu naturel si l'intervention de débouchage n'est pas réalisée à temps.



Outre un impact écologique néfaste et inadapté en matière de salubrité, les lingettes ont un réel impact financier. Les coûts des interventions et des réparations liées aux lingettes sont inévitablement répercutés sur la facture d'assainissement payée par les usagers.

Par ailleurs, l'article 7 du règlement d'assainissement interdit le déversement de lingettes dans le réseau public. Les frais liés à une désobstruction de branchement du fait de l'accumulation de lingettes peuvent être mis à la charge financière de l'utilisateur.

Pour toutes ces raisons, le bon geste, c'est de jeter impérativement les lingettes à la poubelle et non dans les toilettes !

■ ENTRETIEN DES HAIES, ARBRES

Les plantations en limite du domaine public ne doivent pas empiéter sur les trottoirs et la chaussée, ni gêner la visibilité au niveau des intersections.

■ ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien du trottoir devant son habitation est à la charge de l'habitant (désherbage sans produits phytosanitaires, balayage, ramassage des feuilles mortes et déneigement) (Arrêté du Maire 89/2010)

■ HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Du lundi au vendredi : 8h-20h

Le samedi : 8h-12h et 14h-19h.

Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés. (Arrêté du maire 74/2020)

■ DEJECTIONS CANINES

Obligation de ramasser les déjections sur les trottoirs et espaces verts (Arrêté du Maire 82/2015 et article R 633-6 du Code Pénal, contravention de 3^e classe 68 euros).

MOT DE LA MINORITÉ

Après des semaines de matraquage sur le coût du Mémorial, le Maire a dû annoncer lors du dernier Conseil Municipal que l'accord donné en 2017 par le préfet, sera honoré dans le cadre de la DSIL et ce sont 380 000 € que l'Etat va verser !

Ce qui nous donne le reflet de la vérité sur ce projet dont la Ville, ses habitants, ses environs, ses commerçants pourront profiter durant les décennies à venir. Coût des travaux approuvés en 2017 y compris par le Maire actuel : 3,5 millions €, budget respecté !

Aides et subventions : 2,5 millions d'€ soit 71 % (Conforme au plan de financement de départ). Restant à la charge de la Commune : 1 million d'€

Résultat réel de ce projet pour la Commune : une friche industrielle recyclée, son patrimoine augmenté de 2 millions d'€ par les subventions ; et l'ensemble du bassin de vie (animation, commerces, tourisme, etc.) qui va profiter d'une fréquentation de 20 000 visiteurs par an ! (Confirmée par des responsables de musées du même type).

L'équipe minoritaire

1^{ère} ÉDITION DE LA JOURNÉE CITOYENNE À DANNEMARIE

Comme nous nous y étions engagés durant notre campagne, nous avons le plaisir de vous annoncer officiellement l'organisation de la **1^{ère} édition de la Journée Citoyenne de Dannemarie**. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de réunir toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer tous ensemble à l'entretien et à l'embellissement de notre belle Commune dans un esprit de volontariat citoyen au service de tous.

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021
De 8h à 13h

RDV aux Ateliers Municipaux
1 rue André Malraux

INSCRIPTIONS

Par mail : mairie@dannemarie.fr
Ou en nous retournant le coupon ci-dessous dûment complété



Nous invitons toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir au service de notre Commune, le temps d'une journée, à participer à cette initiative en vous inscrivant auprès des services municipaux. Un ensemble d'ateliers ou de petits chantiers vous sont proposés au cours de cette journée. Si vous souhaitez participer de préférence à l'un d'entre eux, **vous pouvez vous inscrire librement à l'atelier de votre choix**. Pour cela, il vous suffit de l'indiquer dans votre demande d'inscription, par mail, ou

en cochant la case correspondante sur le coupon ci-dessous.

La Journée Citoyenne est un temps de rassemblement dans lequel nous pouvons unir nos forces pour agir au service de Dannemarie. Ainsi, **cet événement est ouvert à toutes et tous**, petits et grands, et ce quel que soit votre âge ou vos compétences. **Tous les volontaires sont les bienvenus**.

A l'issue de cette journée, **un repas offert par la Commune** vous sera proposé afin de partager ensemble un temps d'échange et de convivialité.

Nous comptons sur votre mobilisation et nous vous attendons nombreux pour ce premier rendez-vous citoyen !

Coupon d'inscription à la Journée Citoyenne

A retourner en Mairie **avant le mercredi 15 septembre 2021**

NOM	Prénom	Nombre d'adultes
		Nombre d'enfants

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail : _____

Souhaitez-vous participer au repas offert par la Commune ?

Oui Non

Souhaitez-vous recevoir le T-shirt avec le logo de la Journée Citoyenne offert par la Commune ?

Oui Non Nombre : _____

Taille : S M L XL XXL

Veillez cocher les cases correspondant à vos choix d'ateliers (plusieurs choix possibles). Les outils seront mis à disposition par la commune de Dannemarie, toutefois, il vous sera possible d'utiliser les vôtres.

- Désherbage et remise en état du terrain de pétanque
- Ramassage des déchets en ville
- Remise en état du « Gasslà » (Débroussaillage)
- Repeindre le muret de la Maison de santé
- Repeindre les « bandes jaunes » sur les trottoirs
- Nettoyer l'aire de jeu et agrès (Place de la 5^{ème} DB)
- Repeindre et poncer la grille de l'Ancienne Mairie
- Dépaver les côtés de l'église
- Démontage de la cabane située rue du Réservoir
- Entretien et désherbage du cimetière et ses abords

Merci pour votre participation !